

Résolution

suite à l'attentat perpétré à Bagdad le 19 août 2003 contre les Nations Unies

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

horrifié par l'attentat perpétré à Bagdad le 19 août, qui, en s'en prenant à l'Organisation des Nations Unies, profane les causes de la paix, des droits de l'Homme et du dialogue entre les peuples,

- se déclare solidaire de toutes les victimes de tels actes barbares et condamne leurs auteurs qui se sont placés eux-mêmes au ban de l'humanité ;
- adresse à Monsieur Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies et à l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde, un message de profonde sympathie. Il tient en particulier en cette cruelle circonstance, à réitérer aux membres de la Communauté internationale en poste à Genève, l'estime et l'amitié que leur porte la population genevoise tout entière ;
- exprime à la famille et aux proches de Monsieur Sergio Vieira de Mello, à ses collaborateurs et collaboratrices, ses condoléances émues, en même temps que son admiration pour l'immense travail accompli au service des plus nobles causes.